



Lyon 1

La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

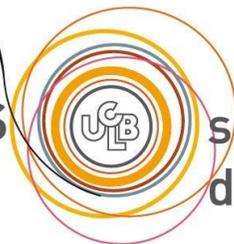


# Présentation des parcours adaptés en STAPS

JC WECKERLE



STAPS



sciences et techniques

des activités physiques et sportives

# Les attendus STAPS et les réponses



- **Des attendus définis au plan national, pour l'admission en licence STAPS :**
  - - **L'ensemble des dossiers sera ordonné** au regard de **l'adéquation** entre le projet d'études du candidat, ses acquis et les **4 domaines de compétences attendues**, complétés par la **fiche Avenir**.
  - - **Le « projet de formation motivé »** obligatoirement rédigé par le candidat pour chacun de ses vœux permettra de mieux apprécier la motivation du candidat.
- **- L'université peut adresser au lycéen plusieurs réponses :**
  - - « OUI » pour les candidats disposant des compétences attendues
  - - « OUI SI » pour les candidats présentant des lacunes dans un ou plusieurs domaines de compétences. Dans ce cas, **un parcours de formation personnalisé, adossé à un contrat pédagogique**, pourrait lui être proposé pour favoriser sa réussite. L'inscription effective est subordonnée à l'acceptation du contrat pédagogique.
  - - Toutefois, compte tenu **des capacités d'accueil** de chaque établissement STAPS, la plateforme fait automatiquement parvenir une réponse « **En attente** » aux candidats ordonnés au-delà de la limite des capacités d'accueil.

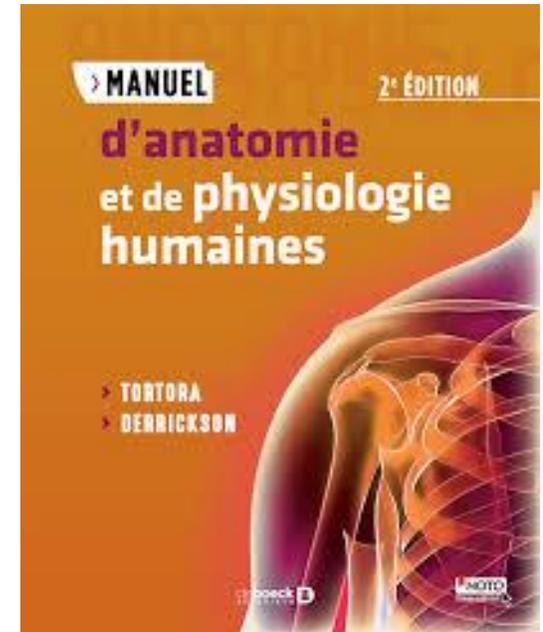
# Les critères



- **La fiche Avenir** : éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement (30 points)
- **Les quatre domaines de compétences attendues en STAPS sont :**
  - Domaine des compétences scientifiques (30 points)
  - Domaine des compétences littéraires et argumentaires (30 points)
  - Domaine des compétences sportives (30 points)
  - Domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives (30 points)

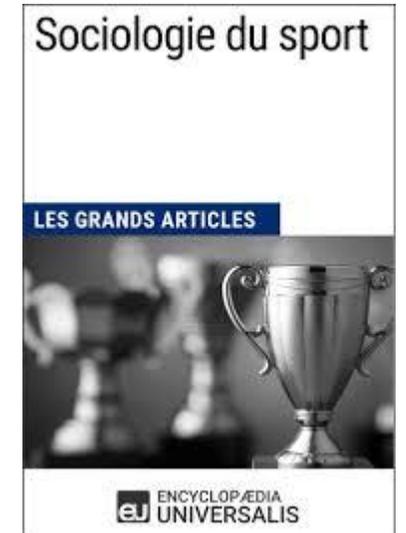
# Domaine des compétences scientifiques (30 points)

- **Quel que soit le type de bac, notes de 1ère et de terminale obtenues dans les matières scientifiques :**
  - mathématiques, physique-chimie...
  - sciences de la vie et de la terre, biologie...
  - sciences pour l'ingénieur ou autres enseignements scientifiques...



# Domaine des compétences littéraires et argumentaires (30 points)

- **Quel que soit le type de bac, les notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat et les notes obtenues dans les matières littéraires en 1ère et en terminale :**
  - français, philosophie...
  - histoire, géographie, sciences économiques et sociales...
  - langues vivantes...
- **L'appréciation du niveau de compétence dans ces 2 domaines, scientifique et littéraire, est dépendant du type de bac.**



# Domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives (30 points)



- **Compétences méthodologiques et transversales :**

- Compétences de coopération et de projet : notes de travaux personnels encadrés (TPE), projet technique, étude de gestion ...

- **Qualification d'encadrement, d'animation et de sécurité :**

- Qualifications et expériences d'animation et d'encadrement : BAFA, BAFD, BPJEPS, diplômes fédéraux, CQP... - Qualifications en arbitrage, jeune juge... en compétitions scolaires et fédérales - Qualifications et expériences en secourisme et en surveillance et sauvetage, -aquatique et nautique : BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2.

- **Expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile, d'engagement associatif :**

- Bénévolat associatif, mandat électif scolaire ou extra-scolaire (délégué de classe...), service civique, pompier volontaire, assistant d'éducation, AVS...

# Domaine des compétences sportives (30 points)

- **Pratiques sportives et culturelles scolaires attestées**

Notes en EPS, - Pratique dans le cadre des associations sportives scolaires (licences UNSS/UGSEL), - Enseignement complémentaire EPS, - Inscription dans une section sportive scolaire, - Pratique dans le cadre du foyer socio-éducatif...

- **Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires attestées :**

Pratique régulière de loisir, Pratiques de bon niveau en activités non compétitives, Pratiques fédérales (avec licence sportive), centre de formation, - Résultats sportifs (niveau de pratique, sportifs de haut niveau..., Pratiques artistiques en compagnies, écoles...



# Philosophie du dispositif

- Il existe différentes possibilités de réussir en STAPS : une faiblesse dans un domaine pourra être compensée par d'autres points forts !
- En revanche, un faible niveau général ou un niveau insuffisant dans deux domaines de compétences ou plus, devrait conduire l'étudiant à reconsidérer son projet de formation.
- Propositions de parcours adaptés



# Propositions de parcours adaptés

- Un premier filtre :
- Le score total obtenu.
  
- Un deuxième filtre :
- Les points attribués aux compétences scientifiques et littéraires.
  
- Un troisième filtre :
- Analyse de la lettre de motivation et étude des appréciations sur les bulletins.

# Le parcours Oui si 1

1 compétence manquante scientifique ou littéraire  
120 étudiants

- 2 semaines de remise à niveau obligatoire fin août / début septembre.
- 1 tutorat obligatoire par semaine toute l'année
- 2 semaines de remise à niveau obligatoire en janvier
  
- Signature d'un contrat pédagogique à la rentrée
- Suivi par les enseignants référents
- Suivi par un responsable ouisi1



# Le parcours Oui si 2

2 compétences manquantes mais profil intéressant

31 étudiants

- L1/L2 en trois ans (L1 semestre d'automne 2018, Semestre de printemps 2019, semestre d'automne 2019)
- 18h de cours par semaine
- 2h de plus dans les sciences, 2h de plus en psychologie et histoire
- Remise à niveau 1 semaine en août et janvier obligatoire
- Un tutorat par semaine obligatoire
  
- Signature d'un contrat pédagogique
- Suivi par l'enseignant référent
- Suivi par un responsable ouisi2



# Les parcours « élèves à besoins éducatifs particuliers »

- Adaptation du parcours de formation pour les élèves présentant un handicap ou une maladie chronique.
- Travail en lien avec la mission handicap
- Coordonné en interne par un responsable « besoins éducatifs particuliers »

